

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 23 au 26 juin 2025 sur la RD 222. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD 36 et la RD 27.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise ADN, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 222

COMMUNE DE BROUT-VERNET

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 222, entre l'intersection D 36 / 222 et « L'église Saint-Mayeul et Saint-Pont».

**Travaux programmés
du 23 au 26 juin 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

